

Revue Africaine des Sciences de l'Antiquité **SUNU XALAAAT**

N° 4, Décembre 2024, p. 361-379.

Dynamiques sociolinguistiques du français au Sénégal : analyse lexico- sémantique du langage des élèves de l'enseignement moyen-secondaire

Ngari DIOUF
Université Cheikh Anta Diop de Dakar
ngari.diouf@ucad.edu.sn

SCIENCES DU LANGAGE, LITTÉRATURES ET ARTS

Dynamiques sociolinguistiques du français au Sénégal : analyse lexico-sémantique du langage des élèves de l'enseignement moyen-secondaire

Résumé. Langue officielle du Sénégal et médium d'enseignement du système éducatif sénégalais, le français est une des langues choisies par des élèves lors de leurs interactions quotidiennes en milieu scolaire et en situation de classe. Il constitue leur deuxième ou troisième langue. Appris à l'école (parfois aussi dans la rue ou à la maison : à partir des médias) après acquisition d'une ou de plusieurs langue(s), le français est une langue dont les pratiques par des élèves manifestent des particularités lexico-sémantiques observables. Ces particularités seraient fonction du profil sociolinguistique de l'élève, de sa représentation de cette langue et de ses habitudes communicationnelles.

Le but de cette étude est d'analyser et interpréter le français parlé de cette strate sociale en mettant le focus sur la dimension lexico-sémantique de ce langage. Ce travail de sociolinguistique interne s'inscrit dans le cadre théorique de la variation sociolinguistique en contexte multiculturel et multilingue.

Abstract. Being the official language of Senegal and the means of teaching of the country's educational system, French is one of the languages chosen by the students during their daily interactions in schools and during courses. Yet, it represents their second or third language. Learnt at school (but sometimes also in the streets or at home: through the media) after the acquisition of one or several languages, French is a language whose practices by students show observable lexical-semantic specificities. Those specificities are likely a function of the student's sociolinguistic profile, of his representation of that language, and his communication habits.

The goal of this study is to analyze and interpret spoken French of that social stratum by laying the stress on the lexical-semantic dimension of that language. This work in internal Sociolinguistics falls within the theoretical framework of sociolinguistic variation in a multicultural and multilingual context.

Mots-clés : Français parlé, Sénégal, élèves, analyse lexico-sémantique, dynamiques sociolinguistiques.

Keywords: Spoken French, Senegal, students, lexical-semantic analysis, sociolinguistic dynamics.

Introduction

Les dynamiques socio-éducatives existantes au Sénégal et les contacts sociaux qui en résultent, ont conduit à l'émergence d'une situation sociolinguistique favorable au multilinguisme du groupe et au plurilinguisme des locuteurs-élèves¹. Or, ces faits socioculturels occasionnent des pratiques linguistiques observables dans les interactions sociales de ces Sénégalais. De ce fait, nous nous appesantissons sur la dimension lexico-sémantique du français parlé de ces jeunes. Pour cela, nous analysons les particularités sémantiques de ce langage relatives aux élargissements de sens, aux glissements sémantiques et aux transferts de sens des langues locales du Sénégal vers le français.

En s'intéressant aux faits linguistiques observables dans les pratiques du français par des élèves, l'on note des particularismes qui attestent d'un usage marqué et dynamique de lexèmes et syntagmes du français. En effet, du fait de leur posture linguistique identitaire, ces jeunes procèdent à des changements de sens qui manifestent de façon accentuée une appropriation du français, au point de s'autoriser des attributions sémantiques nouvelles à des unités lexicales ou syntagmatiques. Par le phénomène d'emprunt, ils s'autorisent un usage de lexèmes du français dans des pratiques en langues locales. Or, il est fréquent que des lexies d'origine française, « sérérisées » ou « wolofisées », changent de sens en langues locales du Sénégal avant d'être réinvesties dans les usages en français², occasionnant du coup une modification du sens de la lexie en français du Sénégal, du fait qu'elle conserve son sens sénégalais. Ce procédé linguistique est alors un néologisme sémantique qui s'est présenté, chez les élèves du Sénégal, sous les formes de l'élargissement de sens, du glissement sémantique et du transfert de sens.

S'étant intéressés à la valeur sémantique de lexèmes employés par des Sénégalais, Pierre Dumont et Bruno Maurer³ découvraient que le mot *dépense* avait subi une restriction de sens en français du Sénégal. Désignant « toute sortie d'argent effectuée pour satisfaire des besoins » en français standard, il renvoie en français du Sénégal à « la somme destinée à l'achat des provisions pour une journée ». D'ailleurs, l'on parle de dépense quotidienne ou de dépense pour faire allusion à *la somme que l'époux donne*

¹ Martine Dreyfus, 1987 ; Caroline Juillard, 1987 et 1990

² cf. Diouf, 2011.

³ Dumont et Maurer, 1995 : 38.

SCIENCES DU LANGAGE, LITTÉRATURES ET ARTS

Dynamiques sociolinguistiques du français au Sénégal : analyse lexico-sémantique du langage des élèves de l'enseignement moyen-secondaire

à son épouse afin de prendre en charge les besoins alimentaires de la famille pour une journée. L'on dit en français standard que l'on a effectué des dépenses imprévues lorsque l'on a acheté par exemple des vêtements, des chaussures, etc. Au Sénégal par contre, l'on *donne la dépense* tous les jours. Ainsi, ce mot y a subi une restriction de sens.

Afin de mettre en relief ces considérations, nous mettons à profit des données relevées dans des circonstances formelles et informelles de communication, non contrôlées par les locuteurs, où émergent les spécificités langagières en question. Notre travail consistera alors en une étude empirique fondée sur l'analyse de données langagières effectivement émises par des locuteurs du groupe ciblé. Ces données sont constituées en un corpus recueilli à l'occasion d'écoutes-observations de leurs propos à la radio et lors d'émissions télévisées, mais aussi à l'occasion d'enquêtes que nous avons menées auprès d'élèves par les méthodes de l'observation directe (focus group, observation in situ) et de l'interview. Selon Christian Baylon⁴, l'observation permet « de décrire la réalité linguistique naturelle dans la pratique de tous les jours et de fournir ainsi des bases réalistes empiriques à la théorie du langage. ». Voilà pourquoi nous avons mis à contribution cette méthode de recueil de données linguistiques. Le dit-corpus est recueilli du 22 novembre 2016 au 20 août 2023. Et nous avons gardé l'anonymat des locuteurs en les désignant au moyen de la lettre initiale E suivie d'un chiffre : E1, E2, E3, etc.

Dans les pratiques d'élèves que nous avons observées, le phénomène de restriction de sens observé chez les étudiants du Sénégal⁵ n'est pas identifié. Par contre, l'élargissement de sens, le glissement sémantique et le transfert de sens s'avèrent dynamiques.

1. L'élargissement de sens

Si la restriction de sens n'est pas identifiée dans les pratiques des élèves sénégalais du moyen-secondaire, le phénomène d'élargissement de sens est présent dans leur français parlé. L'élargissement de sens est un procédé d'emploi de lexèmes, par lequel des locuteurs leur attribuent des sens nouveaux par l'ajout de valeurs sémantiques nouvelles à celle(s) déjà existante(s). Ces nouveaux sens des lexèmes relèvent alors d'une norme locale, conventionnelle et/ou nouvelle. Cette pratique langagière est

⁴ Christian Baylon, 1991: 18.

⁵ Cf. Diouf, 2024b.

observable dans le langage de jeunes politiques⁶ et d'étudiants⁷. Il s'illustre dans le propos suivant de l'élève E3 où il emploie le syntagme verbal *être fatigué* :

« ... maintenant les gens ne s'aiment pas // qui est-ce qui est lié à tout ça ? c'est que l'argent c'est pour cela maintenant nous nous les garçons maintenant pour avoir une bonne femme / ça sera des problèmes // parce que quand tu maries une femme / quand tu tu tu l'amènes à la maison / **tu seras fatigué** ... »⁸

En français standard, le verbe *fatiguer* et la locution verbale *être fatigué* évoquent une action concrète, un fait ou un état physique attribuable à une réalité animée : *la fatigue corporelle*. L'on pourrait ainsi parler d'une *personne fatiguée*, d'un *cheval fatigué*, etc. En revanche, en français du Sénégal, il peut suggérer aussi bien une *fatigue corporelle* que des *ennuis*, des *soucis*, des *problèmes sociaux*. Car dans le propos de cet élève E3, il est question d'avoir des *soucis familiaux* en emmenant son épouse vivre au sein de la grande famille africaine avec papa, maman, les frères, les sœurs, les oncles, les tantes, etc. Ce syntagme verbal a subi alors un élargissement de sens pour renvoyer ici à des *soucis psychologiques*, alors qu'à d'autres occasions, il peut être employé pour évoquer une *fatigue physique*.

Il importe dès lors de s'intéresser au mobile de cette particularité sémantique du lexème verbal *fatiguer*. Et l'analyse suivante permet de se rendre à l'évidence. En langues wolof et sérère où nous avons des compétences (et peut-être en d'autres langues sénégalaises aussi !), ce lexème verbal existe et renferme le sens qu'il a en français du Sénégal. « *Nguur gi defa sonn* » (littéralement : l'État est fatigué) et « *maat ne kaa xij* » (littéralement : « l'État est fatigué ») sont employés par des Sénégalais lorsqu'ils s'expriment en langues premières. L'extension de sens dont le verbe *fatiguer* fait l'objet en français du Sénégal, découle alors d'une traduction littérale d'un lexème verbal de la langue première du locuteur. Ce qui atteste d'une influence de celle-ci sur les pratiques du français. C'est dire donc que l'on assiste à une mise en œuvre des langues du répertoire du locuteur-élève au moment des interactions sociolinguistiques quotidiennes. Ses différentes langues s'activent au besoin dans le processus cognitif avant toute intervention verbale, créant ainsi des spécificités structurelles et sémantiques dans leur français parlé. Nos analyses confirment alors les propos de Papa Alioune Sow selon lesquels

⁶ cf. Diouf, 2024a.

⁷ cf. Diouf, 2024b.

⁸ Corpus Élèves, Corpus Oral n°11, Locuteur E3, page 51.

SCIENCES DU LANGAGE, LITTÉRATURES ET ARTS

Dynamiques sociolinguistiques du français au Sénégal : analyse lexico-sémantique du langage des élèves de l'enseignement moyen-secondaire

« Les facteurs exogènes qui déterminent les façons de parler d'un groupe social donné sont nombreux et variés. Il n'est point besoin de rappeler l'effet que certaines contingences (...) peuvent avoir sur les interactions à l'intérieur d'une communauté linguistique, provoquant par la même occasion une modification substantielle des pratiques discursives »⁹

En outre, ce phénomène s'illustre dans les propos suivant d'un élève de l'enseignement moyen du Sénégal :

« Bon après toutes **ces pierres qu'on a lancé à l'éducation sénégalaise** au profit au gouverneur / je crois qu'on peut dire l'éducation sénégalaise n'est pas aussi / aussi mauvaise pasque on y apprend beaucoup de choses »¹⁰

Dans ce propos, l'on assiste à l'usage du dicton français « jeter des pierres dans le jardin de quelqu'un » qui, au sens courant, signifie « taquiner quelqu'un ». Toutefois, cet usage s'accompagne d'une part d'une variation langagière et d'autre part d'une variation sémantique. En lieu et place de « jeter des pierres ... », cet élève de Troisième utilise « lancer des pierres ... » Or, même si « jeter » et « lancer » sont synonymes, le dicton français ne doit pas être réalisé en « lancer des pierres dans le jardin de quelqu'un » mais en « jeter des pierres dans le jardin de quelqu'un ». D'un autre côté, le syntagme employé « lancer des pierres à l'éducation sénégalaise » semble syntaxiquement variant. Du syntagme du français courant, disparaît l'indication de lieu (dans le jardin de quelqu'un) à laquelle se substitue un complément d'objet second (à l'éducation sénégalaise). Cette innovation lexico-syntagmatique s'accompagne dès lors d'une extension de sens, du fait que le dicton remanié admet aussi bien une indication de lieu (dans le jardin de quelqu'un) qu'un complément d'objet second (à l'éducation sénégalaise). Ce genre de pratiques langagières manifeste un fait dans les usages du français au Sénégal : les élèves ne se contentent pas d'employer les mots du français ; ils procèdent parfois à des remaniements structurels qui dénaturent considérablement la structure syntaxique du français. Ce comportement langagier témoigne d'une appropriation du français par ces Sénégalais qui s'autorisent des pratiques de copropriétaires, de codétenteurs du français, à défaut d'être locuteurs natifs. Il confirme l'idée de Germain Éba'a selon laquelle émergent en Afrique des formes langagières qui illustrent la dynamique du français¹¹. Ces particularités lexico-sémantiques laissent ainsi paraître une image « subvertie » du français¹², signe de son dynamisme, de

⁹ Papa Alioune Sow, 2010 : 37.

¹⁰ Corpus Élèves, Corpus Oral n°23, Locuteur E48, page 91.

¹¹ Éba'a, 2010 : 76.

¹² Manessy G., 1994.

sa vitalité, de son état de langue en perpétuelle construction. C'est qu'au Sénégal, les élèves, ayant adopté le français, l'ont adapté aux langues et cultures locales, au point que la structure syntaxique du français s'en est trouvée écornée.

Par ailleurs, l'énoncé suivant renferme un verbe qui s'inscrit dans la même dynamique d'élargissement de sens :

« ... bon on voit des écoles privées où y a des **étudiants ou élèves en classe de troisième va apprendre les élèves du cycle primaire // euh les étudiants vont apprendre les élèves euh du seconde et du première // maintenant** (maintenant) la troisième et le terminale vont être enseignés par des enseignants normales qui ont eu leur diplôme en tant que enseignants »¹³

Dans ce propos tenu lors d'une discussion avec quelques-unes de ses camarades (focus group), la locutrice E51 procède à une analyse de la situation socio-pédagogique qui prévaut dans les établissements privés d'enseignement au Sénégal. Et à l'occasion, elle emploie le verbe *apprendre* dans un sens peu connu de tous. Faisant la hiérarchisation des niveaux d'études et par ordre croissant d'importance (d'abord élèves du cycle primaire, ensuite élèves de Seconde et Première, et enfin élèves de Troisième et de Terminale et donc candidats au BFEM et au Baccalauréat), cette fille désigne aussi les personnes qui sont chargées, respectivement, de leur donner des enseignements (étudiants ou élèves en classe de Troisième ; étudiants ; et des « enseignants normales (sic) qui ont eu leur diplôme en tant que enseignants »). Et pour ce faire, elle emploie le verbe *apprendre* pour signifier « l'action d'enseignement exercée par les derniers nommés (ceux qui enseignent) sur les premiers (ceux qui reçoivent l'enseignement) ». Or, en français scolaire, *apprendre* signifie plutôt *l'action faite par les premiers (les élèves) pour acquérir des connaissances et des compétences*. L'action à laquelle fait allusion E51 devrait être exprimée par un autre verbe : *enseigner*, qui est d'ailleurs employé pour rendre compte du travail des enseignants professionnels en Troisième et Terminale. *Apprendre* est alors choisi par cette élève dans le sens d'« enseigner à ». Or, ces deux verbes expriment des actions à sens opposés.

Certes, l'expression *apprendre quelque chose* est attestée en français standard. Ici, le verbe *apprendre* est transitif direct. L'on dit souvent « j'apprends le français ». Mais, l'expression employée par E51, *apprendre quelqu'un*, n'est pas attestée en français standard. L'emploi du verbe transitif direct n'est dès lors accepté que lorsque le complément d'objet est du sème

¹³ Corpus Élèves, Corpus Oral n°24, Locuteur E51, page 94.

SCIENCES DU LANGAGE, LITTÉRATURES ET ARTS

Dynamiques sociolinguistiques du français au Sénégal : analyse lexico-sémantique du langage des élèves de l'enseignement moyen-secondaire

–Humain. Or, dans l'énoncé de cette élève, le verbe transitif direct est suivi d'un complément d'objet direct de sème +Humain. L'on assiste ainsi à une extension de sens qui réside dans la variation de sème. Ce qui occasionne une incohérence sémantique de l'énoncé, même s'il n'en altère pas la cohésion syntaxique. D'un autre côté, le verbe *apprendre* est attesté en français standard dans le sens de *apprendre à quelqu'un à faire quelque chose* ou *enseigner quelque chose à quelqu'un*, mais à condition qu'il soit transitif indirect c'est-à-dire qu'il soit suivi d'un complément d'objet indirect. Ainsi, le propos suivant est normatif : *je vais t'apprendre à nager*. Ici, il est question d'*apprendre à quelqu'un à faire quelque chose*. Mais, l'usage du verbe *apprendre* par cette élève ne respecte pas la transitivité verbale indirecte et crée dès lors un élargissement de sens de ce verbe qui, chez elle, peut signifier aussi bien *apprendre* que *enseigner*.

Cet usage verbal crée un flou sémantique dans son propos puisqu'il attribue au lexème *apprendre* une valeur sémantique qui renvoie à une autre action (enseigner à) et non à celle exprimée par ce verbe en français standard (acquérir des connaissances et des compétences). L'usage de cette locutrice relève alors d'un langage populaire fautif. Si le français du Sénégal « génère [...] des mots nouveaux, conformément aux habitudes et aux règles de la langue française »¹⁴, il opère également des modifications structurelles de syntagmes du français standard. De ce fait, des jeunes Sénégalais effectuent des restructurations de syntagmes du français standard.

Enfin, le propos suivant d'élève manifeste aussi un élargissement de sens d'un mot du français :

« La polygamie dans nos sociétés traditionnelles sénégalaises c'est souvent un problème / parce qu'on voit des coé- coé- coépouses qui vont chez des **marabouts** / euh et pour pour pour lancer des des des **sortilèges** et du genre // et on a surtout vu des accidents qui qui sont prov- provoqués par par des coépouses et souvent euh très très graves »¹⁵

Le mot *marabout* désigne au Sénégal aussi bien un musulman sage et respecté, qu'un musulman réputé pour ses pouvoirs magiques, un envouteur, un sorcier, et par extension, toute personne dotée d'un pouvoir mystique et qui en fait usage pour satisfaire aux besoins de personnes venues le solliciter (charlatan). Employé par l'élève E29 qui lui associe le lexème « sortilèges », le *marabout* renvoie au charlatan, à l'envouteur, au sorcier. Le verbe *marabouter* signifie faire ou subir un « travail de marabout » c'est-à-dire

¹⁴ Dumont et Maurer, 1995 : 23.

¹⁵ Corpus Élèves, Corpus Oral n° 17, Locuteur E29, page 71.

d'ensorcellement, d'envoûtement. Il renvoie aux pratiques de marabout-féticheur, de charlatan. L'usage du verbe est alors dénué de toute idée de sainteté, de sacralité de la personne ainsi désignée, laquelle sainteté n'est conservée que pour le substantif *marabout*, et seulement lorsqu'il est employé pour désigner des personnes originaires de familles musulmanes et considérées comme sages et respectées. Lorsqu'il sert à dénommer d'autres personnes non affiliées à une famille religieuses sénégalaises, ce substantif est dénué de toute idée de sainteté ou de sagesse et renvoie plutôt au charlatan.

Le phénomène d'extension de sens constitue une marque du français parlé des élèves de l'enseignement moyen-secondaire du Sénégal. Il se manifeste dans l'expression de plusieurs faits sociétaux et culturels : les relations de parenté, le maraboutage, l'état psychologique de la personne, etc.

Dans une autre perspective, le langage des élèves du Sénégal charrie le phénomène de glissement de sens.

2 Le glissement sémantique

Le glissement sémantique est observable aussi bien dans le corpus que dans les pratiques observées hors enquêtes (pré-enquêtes et post-enquêtes). Des mots tels que « reste », immigration», « attraper », employés par de jeunes Sénégalais, perdent leurs sens en français hexagonal et acquièrent des sens contextuels. Le glissement se manifeste par le déplacement qui s'opère du sens courant à un sens particulier, local et contextuel.

Ce phénomène lexico-sémantique est fort dynamique dans les usages de lexèmes français par des jeunes Sénégalais. Il caractérise particulièrement les discours des élèves. Il est d'autant plus frappant qu'il a attiré notre attention à l'occasion d'observations de leurs interactions sociales à différentes circonstances de la vie. Une lecture du « Corpus Élèves » par exemple a servi à relever l'énoncé que voici d'un élève de Terminale, série L'1 (et donc littéraire) :

« ... maintenant les gens ne s'aiment pas // qui est-ce qui est lié à tout ça ? c'est que l'argent c'est pour cela maintenant nous nous les garçons maintenant pour avoir **une bonne femme** / ça sera des problèmes // parce que quand **tu maries une femme** / quand tu tu l'amènes à la maison / tu seras fatigué ... »¹⁶

Ces énoncés donnent à voir des changements de sens de groupes nominaux et verbaux. Le groupe nominal étendu « une bonne femme » par

¹⁶ Corpus Élèves, Corpus Oral n°11, Locuteur E3, page 51.

SCIENCES DU LANGAGE, LITTÉRATURES ET ARTS

Dynamiques sociolinguistiques du français au Sénégal : analyse lexico-sémantique du langage des élèves de l'enseignement moyen-secondaire

exemple est employé dans un sens différent de celui qu'il a en français familier de France. En ce langage, le syntagme *une bonne femme* signifie « une pauvre femme » dans le sens de : « femme innocente, naïve ». Il désigne toute « femme (quels que soient son âge, son apparence, sa classe sociale) »¹⁷. Par contre, jusqu'au XIX^e siècle, le syntagme *bonne femme* a désigné une « Femme pleine de bonté, femme "dont le caractère est simple et bon" (Littré) »¹⁸. Selon le sens vieilli de ce nom étendu donc, l'on appelle *bonne femme*, une « Femme simple et assez âgée »¹⁹. Or, dans les usages de cet élève littéraire ainsi que dans ceux de beaucoup de jeunes, il évoque plutôt *une femme ouverte et accueillante, qui a de bonnes qualités humaines, sociales et morales* telles que la générosité, la gentillesse, la sociabilité, l'abnégation qui consiste à pouvoir supporter les difficultés de la vie de couple, de la vie dans la famille élargie africaine et parfois même les caprices des beaux-parents, beaux-frères, belles-sœurs, etc. En français du Sénégal donc, le syntagme *bonne femme* recouvre une valeur sémantique proche – mais un peu différente – de celle qu'il avait au XIX^e siècle et que des intellectuels sénégalais ont dû acquérir à travers la lecture de textes de la littérature des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles et transmettre aux jeunes élèves et étudiants sous la formes « [d'] inputs linguistiques » provenant des adultes.

De même, le syntagme verbal *marier une femme* (qui, en français standard, signifie *donner une femme en mariage*) est employé par cet élève littéraire en particulier, et des Sénégalais en général, dans le sens de *épouser une femme*. Ainsi, il ne renvoie pas à l'action faite par les parents de la mariée, mais à celle effectuée par le mari. Les pratiques du français au Sénégal changent alors le référent du syntagme verbal. Et par cette particularisation sémantique, ce syntagme verbal constitue un indicateur sociolinguistique du français du Sénégal.

En outre, l'élève E22 n'est pas plus respectueux des normes sémantiques du français standard que son homologue dont nous venons d'analyser le langage. En discussion avec ses camarades (focus group) sur le mariage précoce, il s'exprime en ces termes :

« ... moi le **mariage précoce** / c'est **quand on donne une fille à un vieillard** euh // / surtout les filles sont / elles ont euh / en général dix-huit ans / dix- sept ans / comme ça // mainenant (maintenant) euh / **les vieillards ils ont quarante**

¹⁷ cf. Dictionnaire *Le Grand Robert*.

¹⁸ cf. Dictionnaire *Le Grand Robert*.

¹⁹ cf. Dictionnaire *Le Grand Robert*.

ans / cinquante ans // et les vieillards ont presque / ont presque fait presque fait leurs vies »²⁰

Dans ce propos, l'élève E22 parle de deux réalités sociologiques (le mariage précoce et les vieillards) auxquelles il attribue des sens différents de leurs sens premiers. Dans le sens commun, le mariage est dit précoce lorsqu'il est fait au moment où la fille n'a pas encore atteint l'âge de 18 ans. Or, ce garçon considère comme « mariage précoce » une union entre une fille de « dix-huit ans / dix-sept ans » et un homme âgé. Dans sa prise de position, ce lycéen semble assimiler « mariage précoce » à *mariage forcé*. En effet, le lexème « vieillards » employé pour symboliser l'âge de l'homme, sous-entend une idée de mariage non consensuel de la jeune fille, dans la mesure où il met en exergue une différence d'âge très considérable pour une union sacrée. Car, sur le plan sociologique, les normes sociales tacites et les conventions acceptent plutôt des unions entre deux personnes à âges sensiblement égaux ou, à la limite, peu différents. Mieux, si l'âge de la fille indiqué par E22 peut être considéré comme précoce, la suite de son propos charrie une absence de consentement, preuve d'un mariage plutôt forcé :

« ... les vieillards ont presque / ont presque fait presque fait leurs vies // han /// les filles n'aiment pas ce genre de mariage / ce sont les parents qui les leur (sic) forcent à faire ça // hum / des fois aussi quand euh / euh quand ils voient que le vieillard a beaucoup d'argent ou bien a de beaucoup de richesses comme ça / les parents les forcent hum »²¹

Cette variation sémantique révèle alors un glissement dans le sens de l'expression *mariage précoce* chez des élèves sénégalais. De même, ce qu'il entend par « vieillards » s'inscrit dans la même dynamique de variation sémantique. L'âge qu'il précise « quarante ans / cinquante ans » ne correspond pas à l'âge de la vieillesse qui se situerait plutôt après soixante ans. Ce jeune Sénégalais s'autorise ainsi des particularismes sémantiques de mots et syntagmes du français qu'il emploie et auxquels il donne des sens différents de leurs sens standards à travers des glissements sémantiques notables.

Par ailleurs, l'élève E23, tel que ses camarades, se montre non conventionnel dans son usage verbal. Évoquant une prétendue importance du mariage précoce, il dit ceci : « ... d'autre part, je suis avec le mariage précoce / alors pour éviter / pour éviter **les filles se dépouillent avant dix-huit ans** / hum il est préférable de de se marier avant dix-huit ans »²²

²⁰ Corpus Élèves, Corpus Oral n°16, Locuteur E22, pages 65-66.

²¹ Corpus Élèves, Corpus Oral n°16, Locuteur E22, page 66.

²² Corpus Élèves, Corpus Oral n°16, Locuteur E23, page 67.

SCIENCES DU LANGAGE, LITTÉRATURES ET ARTS

Dynamiques sociolinguistiques du français au Sénégal : analyse lexico-sémantique du langage des élèves de l'enseignement moyen-secondaire

En français standard, le verbe « dépouiller » est transitif ou pronominal. Le dictionnaire *Le Grand Robert* l'indique fort justement et lui donne les sens suivants : « déposséder quelqu'un en lui enlevant ce qu'il a » (Exemple : Des voleurs dépouillèrent le voyageur) ; « priver quelqu'un de ses biens », « de ses revenus » (Exemple : La justice l'a dépouillé de ses biens). Dans ces exemples, « dépouiller » est un verbe transitif direct.

Le même dictionnaire donne d'autres sens du verbe : « perdre sa dépouille » (Exemple : Les serpents se dépouillent tous les ans) ; « ôter », « enlever ce qui couvre » (Exemple : Se dépouiller de ses vêtements) ; « perdre » (Exemple : Les arbres se dépouillent de leur feuillage). Ici en revanche, « dépouiller » est un verbe pronominal de sens passif.

Une analyse de ces données manifeste ce qui suit : en français standard, le verbe transitif direct « dépouiller » suggère une action faite par quelqu'un ou une entité sociale sur une personne. Il renvoie à une action physique que l'autre mène sur un corps ou sur les biens d'une personne. En revanche, le verbe pronominal « se dépouiller » sous-tend l'idée d'une action que quelqu'un ou quelque chose se fait lui-même ou subit de la nature. Il s'agit alors d'une action physique.

Toutefois, dans les usages de cet élève, « se dépouiller » acquiert le sens de « perdre la virginité », sens qu'il n'a pas en langage standard. Si ce verbe a le sens de « perdre son feuillage », en norme standard, il signifie, chez cet élève sénégalais, *perdre ce qui a une grande valeur chez la fille sénégalaise : la virginité*. Il s'agit alors d'un glissement de sens qui s'opère par un glissement référentiel. Et dans la valence de ce verbe, l'on assiste à une modification de la transitivité verbale : le verbe pronominal devient intransitif. Dès lors, le complément d'objet (de sa virginité) disparaît et est sous-entendu, ou mieux est inclus, dans le sémantisme du verbe pronominal, du fait qu'il évoque une idée en rapport avec le sexe et est considéré comme tabou.

Enfin, l'élève E41 dit ceci : « ... d'ailleurs cette année on **a attrapé** plusieurs élèves en train de tricher en classe à cause de leurs téléphones »²³

En discussion (en focus group) avec quelques-uns de ses camarades sur l'usage des téléphones portables à l'école, la locutrice E41 emploie le verbe « attraper » pour désigner l'action par laquelle l'on « surprend un élève en train de tricher ». Il faut souligner qu'en français standard, ce verbe est souvent utilisé pour signifier *prendre entre ses mains*. Or, cette fille lycéenne

²³ Corpus Élèves, Corpus Oral n°21, Locuteur E41, page 84.

l'emploi dans le sens de *surprendre quelqu'un* (sans pour autant avoir besoin de le prendre entre les mains). Ce faisant, elle fait subir à ce verbe un glissement sémantique et s'autorise dès lors un particularisme sémantique dans l'usage de ce verbe.

L'on peut alors se demander s'il n'existe pas de mobile sociolinguistique/contextuel qui aurait conduit à cette variation sémantique. Dans cette perspective, l'on sait qu'en langue wolof, l'on dit de quelqu'un qui est surpris dans la situation que nous avons décrite plus haut : « *japp nañ ko ak jabaru jaambur* » (Traduction littérale : On l'a attrapé avec la femme d'autrui ; dans le sens de : On l'a surpris avec une femme d'autrui). Car en langue wolof, le verbe « *japp* » est employé aussi bien dans le sens de *prendre entre ses mains* que dans ceux de *surprendre*, *prendre en otage* et *emprisonner*, même si le lexème « *bett* » (= *surprendre* ou *décevoir*) existe aussi. Et ces jeunes semblent avoir intériorisé cette multiplicité sémantique qui se serait ainsi manifestée dans leurs pratiques du français. Ces usages avec des sens variants du verbe *attraper* semblent alors s'expliquer par le sémantisme multiple du verbe « *japp* » en wolof, et l'hypothèse d'une traduction littérale d'expressions du wolof ou d'autres langues africaines au/vers le français.

Moins attestés dans le discours politique, les glissements sémantiques sont aussi observables chez quelques jeunes politiques²⁴. C'est dire donc que les usages de lexèmes et syntagmes du français charrient des modifications de sens chez les élèves, et partant chez des Sénégalais. S'ils ne subissent pas de transformations formelles, des mots et expressions du français standard acquièrent de nouveaux sens dont la compréhension nécessite une connaissance des référents et du contexte socioculturels sénégalais. Car leur emploi crée parfois une incohérence sémantique, si minime soit-elle, dans l'énoncé. Ainsi, le français parlé au Sénégal s'adapte sémantiquement au contexte, aux langues et aux réalités sociolinguistiques sénégalaises. Ses pratiques par des élèves sénégalais attestent d'usages linguistiques sémantiquement hybrides qui illustrent la dynamique du français dans le paysage linguistique du Sénégal mais aussi le dynamisme de la langue française lors des pratiques des Sénégalais en langues premières²⁵.

²⁴ cf. Diouf, 2024a.

²⁵ cf. Diouf, 2021.

Dans une perspective interculturelle, le langage des élèves du Sénégal charrie aussi le phénomène de transferts de sens de lexèmes, des langues locales du Sénégal vers le français.

3. Les transferts de sens

Sous un registre un peu proche de celui étudié supra, les jeunes que nous avons ciblés, opèrent des « transferts de sens ». Des syntagmes lexicaux (et/ou verbaux) tels que « gâter mon nom » ou « gâcher mon nom » constituent des calques sémantiques sur des expressions de langues locales africaines, sénégalaises²⁶. En effet, l'on assiste pour des cas similaires à des intégrations en français d'expressions traduites littéralement des langues sénégalaises. Ce procédé linguistique atteste de la dynamisation de la langue française au Sénégal par des emprunts lexico-sémantiques et/ou syntagmatico-sémantiques.

Ainsi, des jeunes élèves sénégalais emploient des syntagmes du français avec un sémantisme relativement différent du sémantisme du français hexagonal. Certains énoncés renferment des syntagmes dont les valeurs sémantiques méritent que l'on s'arrête sur eux. Car les énoncés effectivement émis ne suffisent pas toujours pour comprendre leurs messages. Dans cette perspective, l'énoncé suivant d'une élève de Terminale du Lycée de la Patte d'Oie (Dakar, Sénégal) a attiré notre attention : « ... *les professeurs [...] revendiquent tout le temps à l'État de me donner ceci de me donner cela* »²⁷.

Évoquant la situation socio-pédagogique dans laquelle se trouvait l'école sénégalaise en 2018, où les grèves d'enseignants ont plombé le système éducatif pendant plus de deux mois, cette locutrice dakaroise de groupe linguistique et première langue wolof, s'intéresse ici aux réclamations des grévistes, qu'elle désigne par les segments d'énoncé « de me donner ceci » et « de me donner cela ». L'imprécision et/ou l'ignorance de ce qui est demandé par les professeurs est/sont rendue(s) par « ceci » et « cela ». En français standard, l'expression *de me donner telle ou telle autre chose* est attestée en lieu et place de ce qu'a dit E50. Pourtant, la manière dont s'est exprimée cette fille est récurrente dans les pratiques des Sénégalais en français, afin de rendre compte de choses inconnues, non précises, non identifiées. Cette particularité syntagmatico-sémantique trouve son origine dans le contexte sociolinguistique sénégalais où le contact de langues et le bilinguisme dominant (plus de compétences en wolof qu'en français) ne

²⁶ cf. Eba'a, 2010.

²⁷ Corpus Élèves, Corpus Oral n°24, Locuteur E50, page 95.

laissent pas sans influence les pratiques du français. En effet, plus performante en wolof qu'en français, E50 semble avoir réfléchi en wolof et traduit en français ou, à tout le moins, avoir émis un propos influencé par les habitudes syntagmatiques du wolof. En wolof, le même message se dirait : « *jox ma lii jox ma lële* », Traduction littérale : « Donne-moi ceci, donne-moi cela », car ce qui n'est pas précis est souvent désigné par « ceci » ou « cela » en wolof. L'emploi des lexèmes « ceci » et « cela » pour rendre compte de choses non vues, inconnues et imprécises, s'explique par une influence des habitudes communicationnelles du wolof sur son français parlé, grâce à une traduction littérale de syntagmes wolof. Le bi/plurilinguisme du locuteur constitue dès lors une richesse qu'il actualise à sa guise au gré de ses besoins communicatifs.

Ce procédé communicationnel diffère de ce que Papa Alioune Ndao et Moussa Diène, analysant les pratiques glottopolitiques en langue wolof et les stratégies de normalisation langagière des Sénégalais, ont appelé « néologie syntagmatique » ou, plus précisément, « néologie périphrastique »²⁸. Pour Ndao et Diène, celle-ci consiste en la création d'unités linguistiques par une combinaison polylectale, laquelle création s'opère « sous forme d'emprunts, de calques ou de termes jugés mal formés »²⁹. L'auteur traduit des termes d'une langue à l'autre (ici du français au wolof ; et chez les élèves, du wolof au français). L'un des exemples que donnent Ndao et Diène (*nattukaayu waxtu* = **montre**) manifeste bien le procédé de création syntagmatique auquel s'adonne Cheik Aliou Ndao dans ses écrits. C'est dire donc que le bi/plurilinguisme des Sénégalais, impacte considérablement leurs pratiques en langues premières et en français.

Par ailleurs, toujours dans la dynamique des transferts sémantiques avec des alliances de mots ou syntagmes contradictoires, l'énoncé suivant s'avère illustratif : « Je pense que les prix ont flambé un tout petit peu »³⁰.

Interrogé par un journaliste-reporter de la RTS1 (télévision publique) pendant la période du ramadan 2019, ce jeune exprime ainsi la cherté des denrées de première nécessité. L'élément a été diffusé lors du journal de 20 heures du mardi 14 mai 2019. Ce disant, ce locuteur n'a pas bien appréhendé la valeur sémantique des mots et expressions qu'il a employés dans son énoncé. En effet, il existe une alliance de mots contradictoires (oxymore) dans le syntagme verbal « flamber un tout petit peu ». Car le verbe *flamber*

²⁸ Ndao et Diène, 2022 : 53.

²⁹ *Ibidem*.

³⁰ Corpus Oral Toutes Occasions, Locuteur O44, page 111.

renferme l'idée d'une *augmentation exorbitante* des prix, alors que le syntagme « un tout petit peu » exprime l'idée d'une *faible augmentation*, d'une *augmentation peu significative*. Dès lors, l'alliance de ces mots et syntagmes dans le groupe verbal en fait un énoncé sémantiquement peu saisissable, au regard des éléments lexicaux effectivement émis. Cependant, son but était de montrer l'augmentation des prix. Ce qui ne peut être rendu par le verbe *flamber* qui renferme plutôt l'idée d'une augmentation excessive.

Ainsi, étant très souvent le produit de traductions littérales d'expressions des langues premières des élèves, leur français parlé est empreint de sénégalismes sur les plans lexico-sémantiques et syntagmatico-sémantiques. L'on se rend compte alors que les compétences bi/plurilingues de ce locuteur sont actualisées au gré des échanges, des rencontres et des circonstances de communication.

Ce procédé de création sémantique n'est cependant pas le propre des élèves ; il charrie le langage d'autres catégories socioprofessionnelles sénégalaises telles que les politiques, les journalistes-reporters³¹, les étudiants³², etc. Ainsi considérée, la particularité syntagmatico-sémantique observée dans des propos d'élèves proviendrait d'une influence syntagmatico-sémantique d'énoncés des langues locales sénégalaises dont ils conservent aussi bien la forme syntaxique que la valeur sémantique. En langues wolof et sérère par exemple, cette idée se dit « ... *xawna yeeg be jeggi dayoo* » [wolof] et « ... *a laaca baatu bo ta xup* » [sérère] (littéralement : ... a/ont flambé un tout petit peu). Cette particularité atteste encore une fois de l'influence syntagmatico-sémantique et sémantique considérable que les langues locales exercent sur les pratiques du français par des élèves.

Conclusion

En somme, une analyse des pratiques du français par des élèves du Sénégal manifestent un foisonnement de changements de sens avec des modifications de sens de lexèmes et syntagmes de natures diverses : des élargissements de sens, des glissements sémantiques et des transferts de sens. Ces spécificités sémantiques sont motivées par le référentiel socioculturel des locuteurs et l'influence syntagmatico-sémantique et sémantique de leurs langues premières. En effet, ils puisent parfois leurs connotations de l'imaginaire collectif local où la valeur imagée des lexèmes et syntagmes prend parfois le

³¹ cf. Diouf, 2024a.

³² cf. Diouf, 2024b.

dessus sur leur sens propre. De même, ils effectuent des calques de la langue première sur le français parlé. Dès lors, les compétences bi/plurilingues des élèves constituent une richesse et s'actualisent au gré des échanges, des rencontres, des circonstances de communication et des besoins communicatifs. Ce qui relève d'une dynamique linguistique normale, car l'on ne peut refuser à un groupe d'avoir un modèle référentiel ou stylistique particulier.

Cette variation sémantique s'inscrit dans le cadre des dynamiques langagières observables dans les vies de beaucoup de langues. Mieux, selon Henriette Walter, ces changements de sens dans les pratiques des langues sont des phénomènes normaux. Pour elle, en effet, « Les changements de sens font partie des phénomènes linguistiques habituels. Et puis il est nécessaire qu'une langue bouge, sinon elle reste figée dans ses règles et meurt »³³. Mieux encore, la langue est un produit de civilisation que chaque groupe ou population peut façonner à sa manière, adopter, adapter à son environnement et acclimater selon ses besoins de communication. C'est le point de vue d'Ahmadou Kourouma qui, lors d'un entretien avec Michèle Zalenky, publié dans le numéro 7 de la revue *Diagonales*, disait ce qui suit :

« Les Africains, ayant adopté le français, doivent maintenant l'adapter et le changer pour s'y trouver à l'aise, ils y introduiront des mots, des expressions, une syntaxe, un rythme nouveau. Quand on a des habits, on essaye toujours à les coudre pour qu'ils moulent bien, c'est ce que vont faire et font déjà les Africains du français »³⁴.

Ainsi considérées, les influences sémantiques des langues premières sur les pratiques du français par des élèves, ne relèvent pas d'une stratégie de communication à l'instar du code-switching étudié par John John Gumperz (1972) ; elles constituent des manifestations du travail cognitif effectué par des élèves lors de leurs interactions sociolinguistiques afin d'être plus expressifs dans les propos tenus. Cette donnée inscrit cette étude dans le domaine de la variation sémantique. Il importe alors pour nous de chercher à savoir, pour une recherche future, si la variation sémantique observable dans le langage des élèves est intimement liée à l'appartenance ethnolinguistique du locuteur, ou encore si elle constitue une dynamique d'ensemble dans les pratiques d'élèves.

³³ Henriette Walter, linguiste et historienne de la langue française, lors d'un entretien réalisé le 23 novembre 1997, à Paris 9^e.

³⁴ Dumont et Maurer, 1995 : 123.

Références bibliographiques

- BAYLON Ch., 1991, *Sociolinguistique. Société, langue et discours*, Paris, Éditions Nathan.
- Dictionnaire *Le Grand Robert*
- DIOUF Ng., 2011, *Le Français parlé au Sénégal en situation de contact de langues : approches linguistique et sociolinguistique du français des antiquaires de Mbour (Sénégal)*. Thèse de Doctorat, Sociolinguistique, Université Cheikh Anta Diop, Dakar.
- DIOUF Ng., 2021, « L'intrusion du français dans le discours oral des Sénégalais en langues locales », *LIENS Nouvelle Série n°31, Volume 2, (Revue Francophone Internationale)*, Dakar, Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation de l'U.C.A.D. p. 313-335.
- DIOUF Ng., 2024a, « Pratiques socio-langagières du français au Sénégal : approche lexico-sémantique du langage des jeunes politiques » (à paraître dans un numéro spécial de la *Revue Sénégalaise de Langues et de Littératures*) : « Mélanges offerts à la mémoire des Professeurs Samba Dieng, Papa Guèye et Oumar Ndao ».
- DIOUF Ng., 2024b, « Pratiques socio-langagières du français au Sénégal : approche lexico-sémantique du langage des étudiants », *Sciences et Techniques du Langage*, n°18, Dakar, C.L.A.D. p. 36-52.
- DIOUF Ng., 2024c, « Corpus Élèves » et « Corpus Oral Toutes Occasions », *Corpus de Thèse de Doctorat Unique*, Dakar, U.C.A.D., p. 51-115.
- DREYFUS M., 1987, « Enfants et plurilinguisme », *Réalités africaines et langue française*, n°21, Dakar, CLAD, p. 23-40.
- DUMONT P. et MAURER B., 1995, *Sociolinguistique du français en Afrique francophone*, Paris, Édicef/Aupelf.
- ÉBA'A G., 2010, « Regards sur les pratiques et usages linguistiques des Camerounais sur Internet », Papa Alioune Ndao et Abou Bakry Kébé (dir.), *Nouveaux médias et dynamiques des langues dans l'espace francophone (Glottopol n°14)*, disponible sur : <http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol> (consulté le 18 mars 2019), p.74-89.
- GUMPERZ J. J., 1972, *Langage in Social Groups*, Disponible sur : <https://www.amazon.fr/Language-Social-Groups-Gumperz-1972-01-02/dp/B01K16ZW5A>
- JUILLARD C., 1987, « La vie quotidienne et les langues », *Réalités africaines et langue française*, n°21, Dakar, CLAD, p. 73-85.
- JUILLARD C., 1990, « Plurilinguisme : le cas de Ziguinchor au Sénégal », *Langage et Société*, n°54, Paris, Maison des Sciences de l'homme, p. 65-82.
- MANESSY G., 1994, « Pratique du français en Afrique noire francophone », Carole de Féral et Francis-Marie Gandon (dir.), *Langue française*, n°104, Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1994_num_104_1_5735, (consulté le 15/12/2023), p. 11-19.
- NDAO P. A. et DIÈNE M., 2022, « Écriture en wolof, pratiques glottopolitiques et stratégies de normalisation langagière », *Glottopolitiques engagées et*

solidaires : contextes, idéologies, histoire (Glottopol, n°36) disponible sur : <https://journals.openedition.org/glottopol/1883> (consulté le 15/05/2024), p. 41-59.

RASCHI N., 2010, « La variation du français à travers l'analyse des quotidiens burkinabé », Papa Alioune Ndao et Abou Bakry Kébé (dir.), *Nouveaux médias et dynamiques des langues dans l'espace francophone* (Glottopol, n°14), disponible sur : <http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol> (consulté le 18 mars 2019), p. 49-61.

SOW P. A., 2010, « Normes et discursivités. Le “parler jeune” dans les émissions radiophoniques », Papa Alioune Ndao et Abou Bakry Kébé (dir.), *Nouveaux médias et dynamiques des langues dans l'espace francophone* (Glottopol n°14), Disponible sur : <http://www.univrouen.fr/dyalang/glottopol> (consulté le 18 mars 2019), p. 37- 48.

WALTER H. (linguiste et historienne de la langue française), *Entretien* réalisé le 23 novembre 1997, à Paris 9^e.